

France-La Valette-du-Var: Architectural and related services

OJ S 250/2015 26/12/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Société publique locale méditerranée (SPLM)

Postal address: place Général de Gaulle, immeuble Médival, entrée B

Town: La Valette-du-Var

Postal code: 83160

Country: France

For the attention of: Monsieur le directeur général

E-mail: service.immobilier@semexval.fr

Telephone: +33 494141003

Fax: +33 494141001

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Société publique locale d'aménagement (SPLA) régie par l'article L327-1 du code de l'urbanisme

I.3. Main activity

Other: Aménagement urbain et promotion

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un ensemble immobilier d'environ 15 000m² de surface habitable/utile composé d'un Hôtel, de commerces, bureaux, logements sociaux et logements en accession intitulé Famille Passion Phase II sur la Commune de La Valette du Var.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La Société Publique Locale Méditerranée (SPLM), au capital de laquelle figurent les communes de La Valette du Var, Toulon, Signes, Calvi, Hyères Les Palmiers et Lucciana, s'est vu confier la concession d'aménagement « Grand Sud Passion » à La Valette du Var. Cette importante opération d'aménagement urbain représente 200 hectares de Sainte Musse à l'Université et de l'A57 au Touar. Elle a pour objectifs d'accroître la dynamique économique de l'agglomération, de restructurer les quartiers Sud de la commune, de renouveler l'offre urbaine en matière de logements, d'équipements sportifs et ludiques, et enfin, de moderniser et diversifier l'offre commerciale ainsi que les services.

C'est au sein du périmètre de la concession « Grand Sud Passion », et plus précisément au cœur du quartier Château Redon, que se situe l'emprise foncière faisant l'objet du présent marché de maîtrise d'œuvre.

Le projet immobilier s'implantera à proximité immédiate du futur pôle commercial et de loisirs, dénommé « l'Avenue 83 », et de trois programmes de logements et commerces, en cours de réalisation.

L'opération objet du présent avis se déroule sur une emprise foncière d'environ 8 200 m² et représente un total de 15 000 m² environ de surface habitable/utile.

Le programme global prévu sur cette emprise porte sur:

- Le désamiantage(le cas échéant) et la démolition des existants
- La réalisation de plusieurs ensembles immobiliers composés:
 - D'un hôtel (de catégorie 3 ou 4 étoiles- Normes françaises), d'environ 87 chambres, sans salle de restaurant (uniquement une salle de petits déjeuners), livré fini et non meublé, d'une surface utile de 2 800 m² environ.
 - De commerces, pour une surface utile totale de 2 500 m² environ, livrés clos et couverts avec les réseaux en attente.
 - De bureaux, livrés finis, pour une surface utile totale de 3 700 m² environ.
 - De logements sociaux, pour une surface habitable de 2 400 m² environ.
 - De logements libres, pour une surface habitable de 3 600 m² environ.
- La réalisation de 400 stationnements.
- Les aménagements VRD et espaces verts.

Le maître d'ouvrage portera une attention particulière à la gestion de la mixité fonctionnelle au sein d'un même bâtiment.

L'enveloppe globale prévisionnelle des travaux est estimée à 24 000 000 d'euros H.T (valeur décembre 2015).

Le marché est composé d'une tranche ferme et de huit tranches conditionnelles.

II.1.6. CPV code(s)

71200000 Architectural and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché s'adresse à un maître d'oeuvre ou à une équipe de maîtrise d'oeuvre disposant à minima des compétences suivantes:

- architecte (s)
- Ingénieurs-Conseils couvrant l'ensemble des techniques du bâtiment (fluides, thermiques, structures)
- Acoustique
- Economie de la Construction
- BET VRD
- Paysagiste.

Il est précisé que les compétences minimales listées ci-dessus pourront être complétées, à l'initiative des candidats, afin de répondre de manière optimale à l'objet du marché.

Le présent marché se compose d'une tranche ferme et de huit tranches conditionnelles. Les missions confiées au Maître d'oeuvre comprennent la réalisation des études de conception (ESQ, APS, APD, Projet), l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) et le suivi de l'exécution des travaux jusqu'à la réception des ouvrages et la fin de la période de garantie de parfait achèvement (VISA, DET et AOR). Les missions comprendront également des missions complémentaires relatives au suivi des travaux de désamiantage et de démolition lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, la réalisation du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire avec quantitatif et estimatif et une mission SSI, sachant que pour déterminer le contenu des missions, les parties conviennent de s'inspirer, voire compléter ou modifier, les dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1993 précisant les modalités d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

- TRANCHE FERME: Maîtrise d'oeuvre (Missions ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et missions complémentaires (mission SSI et réalisation du cadre de décomposition du prix global forfaitaire avec estimatif et quantitatif) pour la réalisation d'un hôtel (catégorie 3 ou 4 étoiles- normes françaises) d'une superficie de 2800 m² de surface utile environ, ainsi que des commerces de 1000 m² de surface utile environ, les stationnements, aménagements VRD et espaces verts correspondant à cette tranche.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche ferme est de 6 000 000 EUR HT (valeur décembre 2015).

- TRANCHE CONDITIONNELLE 1: Maîtrise d'oeuvre (Missions ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR ainsi que les missions complémentaires (mission SSI, suivi des travaux de désamiantage et de démolition des existants et la réalisation du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire avec estimatif et quantitatif) pour la réalisation de commerces pour une surface utile de 800 m² environ, des bureaux pour une surface utile de 1850 m² environ, des logements sociaux d'une surface habitable de 800 m² environ, des logements libres pour une surface habitable de 1200 m² environ, les stationnements; les aménagement VRD et les espaces verts correspondant à cette tranche.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche conditionnelle 1 est fixé à 7 300 000 EUR HT (valeur Décembre 2015).

TRANCHE CONDITIONNELLE 2: Maîtrise d'oeuvre (Missions ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR ainsi que les missions complémentaires (missions SSI, suivi des travaux de désamiantage et de démolition des existants et la réalisation du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire avec estimatif et quantitatif) pour la réalisation de commerces pour une surface utile de 700 m² environ, des bureaux pour une surface utile de 1850 m² environ, des logements sociaux d'une surface habitable de 1600 m² environ, des logements libres pour une surface habitable de 2400 m² environ, les stationnements; les aménagement VRD et les espaces verts correspondant à cette tranche.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche conditionnelle 2 est fixée à 10 700 000 EUR HT (valeur Décembre 2015).

TRANCHE CONDITIONNELLE 3: Mission OPC correspondant aux travaux de la tranche ferme.

TRANCHE CONDITIONNELLE 4: Assistance à la commercialisation et gestion des demandes et suivi des travaux modificatifs acquéreurs relatifs à la tranche ferme.

TRANCHE CONDITIONNELLE 5: Mission OPC pour les travaux relatifs à la tranche conditionnelle 1.

TRANCHE CONDITIONNELLE 6: Mission d'assistance à la commercialisation et gestion des demandes et suivi des travaux modificatifs acquéreurs correspondant à la tranche conditionnelle 1.

TRANCHE CONDITIONNELLE 7: Mission OPC pour les travaux relatifs à la tranche conditionnelle 2.

TRANCHE CONDITIONNELLE 8: Mission d'assistance à la commercialisation et gestion des demandes et suivi des travaux modificatifs acquéreurs correspondant à la tranche conditionnelle 2.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le présent marché comprend une tranche ferme et huit tranches conditionnelles:

— TRANCHE FERME: Maîtrise d'oeuvre (Missions ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et missions complémentaires (mission SSI et réalisation du cadre de décomposition du prix global forfaitaire avec estimatif et quantitatif) pour la réalisation d'un hôtel (catégorie 3 ou 4 étoiles- normes françaises) d'une superficie de 2800 m² de surface utile environ, ainsi que des commerces de 1000 m² de surface utile environ, les stationnements, aménagements VRD et espaces verts correspondant à cette tranche.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche ferme est de 6 000 000 EUR HT (valeur décembre 2015).

TRANCHE CONDITIONNELLE 1: Maîtrise d'oeuvre (Missions ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR ainsi que les missions complémentaires (mission SSI, suivi des travaux de désamiantage et de démolition des existants et la réalisation du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire avec estimatif et quantitatif) pour la réalisation de commerces pour une surface utile de 800 m² environ, des bureaux pour une surface utile de 1850 m² environ, des logements sociaux d'une surface habitable de 800 m² environ, des logements libres pour une surface habitable de 1200 m² environ, les stationnements; les aménagement VRD et les espaces verts correspondant à cette tranche.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche conditionnelle 1 est fixé à 7 300 000 EUR HT (valeur Décembre 2015).

TRANCHE CONDITIONNELLE 2: Maîtrise d'oeuvre (Missions ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR ainsi que les missions complémentaires (missions SSI, suivi des travaux de désamiantage et de démolition des existants et la réalisation du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire avec estimatif et quantitatif) pour la réalisation de commerces pour une surface utile de 700 m² environ, des bureaux pour une surface utile de 1850 m² environ, des logements sociaux d'une surface habitable de 1600 m² environ, des logements libres pour une surface habitable de 2400 m² environ, les stationnements; les aménagement VRD et les espaces verts correspondant à cette tranche.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche conditionnelle 2 est fixée à 10 700 000 EUR HT (valeur Décembre 2015).

TRANCHE CONDITIONNELLE 3: Mission OPC correspondant aux travaux de la tranche ferme.

TRANCHE CONDITIONNELLE 4: Assistance à la commercialisation et gestion des demandes et suivi des travaux modificatifs acquéreurs relatifs à la tranche ferme.

TRANCHE CONDITIONNELLE 5: Mission OPC pour les travaux relatifs à la tranche conditionnelle 1.

TRANCHE CONDITIONNELLE 6: Mission d'assistance à la commercialisation et gestion des demandes et suivi des travaux modificatifs acquéreurs correspondant à la tranche conditionnelle 1.

TRANCHE CONDITIONNELLE 7: Mission OPC pour les travaux relatifs à la tranche conditionnelle 2.

TRANCHE CONDITIONNELLE 8: Mission d'assistance à la commercialisation et gestion des demandes et suivi des travaux modificatifs acquéreurs correspondant à la tranche conditionnelle 2.

Par ailleurs, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article 33.II.6° du

décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement par Emprunt. Paiement des acomptes par virement conformément aux délais fixés dans le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 pris en application de la loi n°2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union Européenne en matière économique et financière.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent se présenter seul ou en groupement: en cas de groupement, le maître d'ouvrage imposera lors de la signature du marché, une forme de groupement conjoint avec solidarité du mandataire qui sera obligatoirement l'architecte.

Pour la première compétence listée sous la rubrique II .2. 1, du présent avis (architecte), et sous peine du rejet de la candidature des groupements concernés, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidat individuels et membres de plusieurs groupements
- en qualité de membres de plusieurs groupements

En ce qui concerne les autres compétences listées à la rubrique II.2.1 du présent avis, les candidats ont la possibilité de présenter plusieurs offres en agissant comme membre de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1°) lettre de candidature identifiant le candidat ou les membres du groupement candidat et habilitation du mandataire en cas de groupement, datée et signée (formulaire DC 1 ou forme libre)

2°) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat ou chaque membre du groupement n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n°2005-649 du 06 Juin 2005, datée et signée (DC 1 ou forme libre)

3°) Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ou chaque membre du groupement

4°) Copie du ou des jugements de redressement judiciaire (le cas échéant).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 1°) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

2°) attestation d'Assurance pour les risques professionnels ou déclaration appropriée de banques.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1°) Un dossier présentant les compétences et moyens humains et matériels du candidat et comprenant:

- Une présentation de l'organisation du candidat ou du groupement pour effectuer les missions et précisant notamment les répartitions des tâches entre les membres du groupement
- CV ou indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et précisant ceux étant spécifiquement affectés à l'opération.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualification professionnelle justifiant des capacités professionnelles de l'équipe à réaliser la prestation (certificats de qualification délivrés par des organismes indépendants, formations...). Il est entendu que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la

prestation pour laquelle il se porte candidat.

2°) Un dossier de références professionnelles comprenant:

Une sélection de trois références maximum dont les travaux sont réalisés ou en cours de réalisation, depuis moins de cinq ans, jugées les plus représentatives eu égard à l'objet du marché, à savoir:

— représentant une mixité fonctionnelle: Hôtel, logements sociaux, logements libres, bureaux, commerces

— de complexité et/ou d'envergure équivalente

— des opérations comprenant au moins 40 % de logements sociaux par rapport au nombre de logements

Ces dossiers de références devront être sous format A3 avec deux feuilles (Recto/ Verso) maximum par référence et comprenant d'une part les photos, plans, dessins, résumés graphiques (etc) et d'autre part un tableau présentant pour chacune:

— la nature de l'opération

— le maître d'ouvrage (dénomination, adresse, nom d'un référent avec coordonnées téléphoniques)

— la mission réellement exécutée. Point Important: en ce qui concerne le mandataire de l'équipe, la précision selon laquelle il était ou non mandataire de l'opération présentée en référence.

— les spécificités de l'opération

— le montant des travaux HT

— la localisation

— l'année de réalisation

Ces références seront prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Indépendamment de ces références sélectionnées, le candidat a la faculté de présenter d'autres opérations qu'il juge intéressantes sur le plan architectural et/ou technique, et/ou pour lesquelles le candidat était mandataire (présentation libre).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Le ou les architectes doivent justifier de leur inscription à l'ordre des architectes ou à défaut présenter un diplôme reconnu par l'ordre des architectes ou visés par la Directive européenne n°85384/CEE du 10 juin 1985 mis à jour le 28 novembre 2001 concernant la libre circulation et la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres dans le domaine de l'architecture.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Compétences et moyens du candidat: 35%Qualité des références fournies: 55%Capacités financières: 10 %.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AOR 2015-204

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.1.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

La date limite de réception des offres s'entend comme "date limite de réception des candidatures".

Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres restreint en application des articles 28 -30 et suivants du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 06 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des Marchés Publics.

Le présent avis concerne un marché public au sens de la directive n°2004/18/CE, couvert par l'accord sur les Marchés Publics (AMP). En droit interne, il s'agit d'un marché privé passé dans le cadre du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 pris en application de l'ordonnance n° 2005-649 du 06 juin 2005.

Les opérateurs intéressés sont invités à remettre leur dossier de candidature conformément aux mentions du présent avis de marché. Après la sélection des candidatures, un dossier de consultation des entreprises sera envoyé aux candidats sélectionnés.

Les candidatures en format Papier et enregistrées sur support physique électronique (Clé USB, CD ROM) devront être déposées contre récépissé (du lundi au vendredi sauf les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ou adressées par courrier recommandé avec accusé de réception postal à l'adresse indiquée à la section I du présent avis.

L'enveloppe extérieure devra contenir la mention suivante: "Appel à candidatures- AOR 2015-204: Marché de Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un ensemble immobilier d'environ 15000² de surface habitable/utile et composé d'un Hôtel, de commerces, bureaux, logements sociaux et en accession, dénommé Famille Passion Phase II sur la Commune de La Valette du Var.

La transmission des candidatures par voie électronique ou dématérialisée n'est pas autorisée dans le cadre de la présente consultation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal de Grande Instance

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.12.2015